

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du Mercredi 14 Avril 2021 à 19 h 00 tenant lieu de procès-verbal

PRESENTS : Mme DRIEUX Sophie, POUJAUD Brigitte, GUILLON Jean-Claude, CHANTON Amanda, MARGNOUX Gérard, COURET Patrice, NARDOT Christiane, DUPUIS Sandra, BECHADE Laurent, BEAUBERT Damien, LAGORCE Loïc, JOLY Solange, CAMUS Jean-Luc.

ABSENTS (excusés) : COULON Emilie

POUVOIRS : VINCENT Hélène donne pouvoir à DUPUIS Sandra, COULON Emilie donne pouvoir à Brigitte POUJAUD.

Le conseil municipal élit à l'unanimité Amanda CHANTON, secrétaire de séance auquel lui est adjoint la secrétaire de mairie Madame Sandrine LEGER.
Ouverture de la séance à 19 h 05.

Madame DRIEUX Sophie, maire, présidente de la séance présente l'ordre du jour et soumet ensuite au vote le procès-verbal de la séance du 25 février 2021 et l'ordre du jour de la réunion auquel elle propose de retirer l'achat du piano pour la cuisine de la salle des fêtes et d'ajouter la vente d'une parcelle de terrain dans le bourg (**Affaire n° 2**) qui sont approuvés à l'unanimité.

Madame le maire demande si quelqu'un a des questions à ajouter en « questions diverses ».

Monsieur MARGNOUX Gérard souhaite parler de l'entretien des espaces verts des HLM,

Madame POUJAUD Brigitte souhaite parler de la dernière réunion concernant l'Accueil (Pays du Haut Limousin)

Madame DRIEUX Sophie fera un point sur les travaux de la boulangerie et la reprise du salon de coiffure.

FINANCES :

1. **Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2020 du budget principal et des budgets annexes** : Les comptes administratifs 2020 présentés par le doyen de l'assemblée monsieur Gérard MARGNOUX étant concordant avec les comptes de gestion du receveur ont été adoptés à l'unanimité.
2. **Affectation des résultats 2020 du budget principal et des budgets annexes** : présentées par Sophie DRIEUX sont adoptées à l'unanimité.
3. **Vote des taux d'imposition 2021** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer les taux suivants pour l'année 2021 : taxe foncière bâti : 34,34 % - taxe foncière non bâti : 47,34 %.
4. **Vote des budgets primitifs 2021 (budget principal et budgets annexes)** : Les budgets primitifs 2021 présentés par Sophie DRIEUX ont été adoptés à l'unanimité.
5. **Attributions des subventions aux associations** : Les subventions proposées au conseil municipal pour les associations par Sophie DRIEUX ont été adoptées à l'unanimité.
6. **Demande de subvention au conseil départemental de la Haute-Vienne pour l'entretien du sentier des chevreuils** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à procéder à la demande de subvention au conseil général 87 pour l'entretien du chemin de randonnée PDIPR « Les Chevreuils ».
7. **Demande de subvention DETR pour l'aménagement d'une salle de classe et l'installation d'une climatisation dans la salle de sieste à l'école** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à demander une subvention au titre de la DETR (à hauteur de 30% du montant hors taxes soit 549,50 €) pour l'aménagement d'une salle de classe et l'installation d'une climatisation dans la salle de sieste.

8. **Demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour l'aménagement de chemins ruraux** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à demander une subvention à hauteur de 50% du montant hors taxes des travaux dont le montant est estimé à 9 999, 28 € HT.

AFFAIRES GENERALES :

1. **Avis du conseil municipal sur le projet de parc éolien de LIF – communes de Saint-Sulpice-les-Feuilles (87) et Vareilles (23)** : Le conseil municipal a donné à la majorité un avis favorable à ce projet d'exploitation de parc éolien (2 abstentions : POUJAUD Brigitte, COULON Emilie)
2. **Motion contre le projet de réorganisation d'EDF « HERCULE »** : Le conseil municipal a décidé à la majorité de voter une motion contre le projet « Hercule » (8 : Abstentions : JOLY Solange, LAGORCE Loïc, DUPUIS Sandra, VINCENT Hélène, AMRGNoux Gérard, CHANTON Amanda, COURET Patrice, BEAUBERT Damien).

ECOLE :

1. **Organisation du temps scolaire pour les 3 années scolaires à venir 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité le maintien de la semaine de 4 jours à l'école à la rentrée de septembre 2021.
2. **Achat d'une centrale à vapeur pour le linge de l'école** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité l'achat d'une centrale à vapeur à PULSAT pour un montant de 99, 17 € HT soit 119 € TTC.
3. **Achat d'un chariot de ménage pour l'entretien ménager de l'école** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité l'achat d'un chariot de ménage pour l'école à PROMANET pour un montant de 242, 86 € HT soit 291.43 € TTC.
4. **Achat de linge de lit pour la salle de sieste à l'école** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité l'achat de linge de lit à WESCO pour un montant de 366, 67 € HT soit 440, 00 € TTC.

BATIMENTS COMMUNAUX :

1. **Contrat de dératisation (restaurant scolaire)** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à renouveler le contrat de dératisation avec la CDAS – Montant du contrat : 228, 00 € HT soit 273, 60 € TTC/an.
2. **Installation d'une climatisation pour la salle de sieste de l'école** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de faire procéder à l'installation d'une climatisation dans la salle de sieste à l'école par l'entreprise LARRAUD Stéphane pour un montant de 1 831, 50 € HT soit 2 197, 80 € TTC.
3. **Approbation des devis de travaux pour l'aménagement d'une salle de classe à l'école** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver les devis suivants pour l'aménagement de la salle de classe :

Electricité plomberie	–	Electricité	Plomberie	
Entr.LARRAUD Stéphane		982,91 € HT soit 1 179, 49 € TTC	168, 00 € HT soit 201, 60 € TTC	RETENUE

Faux-plafonds	Faux-plafonds	
S.C.C.L.	3 565, 80 € TTC	
DESPLMOBINS	2 508, 50 € HT soit 3 010, 20 € TTC	RETENUE

Sol	Sol souple collé	
SARL PAQUET	3 046, 50 € HT soit 3 655, 80 € TTC	RETENUE
S.C.C.L.	Ne réalise pas ce type de sol	
DESPLOMBINS	3 265, 30 € HT soit 3 918, 36 € TTC	

Peinture (Murs, menuiseries, radiateurs)	Peinture	
SARL PAQUET	1 860, 00 € HT soit 2 232, 00 € TTC	RETENUE
DESPLOMBINS	2 888, 86 € HT soit 3 466, 63 € TTC	

- 4. Ancienne mairie : dépose et remplacement de la crémaillère de l'escalier et remplacement de la porte d'entrée du bâtiment : approbation des devis** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'accepter les devis de l'entreprise BLONDIN Patrick pour le remplacement de la porte de l'ancienne pour un montant de 3 280 € HT soit 3 936 € TTC et pour la réparation de la crémaillère de l'escalier de l'ancienne mairie pour un montant de 750 € HT soit 900 € TTC.

EAU – ASSAINISSEMENT :

- 1. Fourniture et pose d'un interrupteur à la station d'Eaux Usées du Couvent** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à mandater la facture d'EBL SOGEA concernant le remplacement d'un interrupteur à la station d'Eaux Usées du couvent dont le montant s'élève 239, 20 € HT soit 351, 84 € TTC.

VOIRIE :

- 1. Mission d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage « Aménagement de trottoir – rue le Transloy » : devis d'intervention** : le conseil municipal a décidé à l'unanimité de confier à l'ATEC 87 la mission d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du trottoir de la rue le Transloy. Cette assistance est découpée en deux partie :
- 1^{ère} partie une assistance en phase d'étude : 149 € HT

2^{ème} partie une assistance en phase travaux : 298 € HT
Total prestation : 447 € HT soit 536,40 € TTC.

2. Travaux d'aménagement du trottoir rue le Transloy : approbation de devis :

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de retenir l'offre (tranche ferme + tranche optionnelle) de l'Entreprise BMTP – 87280 LIMOGES pour un montant de 7 485. 00 € HT soit 8 982. 00 € TTC pour les travaux d'aménagement du trottoir de la rue le Transloy.

3. Achat d'un désherbeur mécanique :

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'acquiescer auprès de l'entreprise AGRI 23 0 La Souterraine, un désherbeur mécanique Poget RDT d'un montant de 3 500 euros HT soit 4 200 euros TTC.

4. Curage de fossés :

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à signer les devis de SARL ESPACE TP d'Arnac-la-Poste pour le curage des fossés, arasement et évacuation de « le Drolet » à « Les Brosses-Chanteaux » pour un montant de 8 715, 81 € HT soit 10 460, 17 € TTC et de pour le curage des fossés, arasement et évacuation ainsi que la démolition du lavoir et rebouchage au village du Chiron pour un montant de 612, 03 € HT soit 734, 44 € TTC.

5. Achat de corbeilles :

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à signer le devis d'achat de 4 corbeilles « Ronda » en bois exotique et sans couvercle auprès de la société « COMAT et VALCO » pour un montant de 978 € TTC.

6. Achat et pose de rampes d'escalier :

Afin de sécuriser l'utilisation de l'escalier servant à la jonction entre la place de l'église et le champ de foire, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à signer le devis de l'entreprise FOURMY à St-Sulpice-les-Feuilles pour la création et la pose de deux rampes d'escalier pour un coût de 470, 00 € HT soit 564, 00 € TTC. (Fabrication, peinture et pose comprise).

7. Achat d'illuminations de Noël :

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à signer le devis de DECOLUM pour l'achat de 6 modèles Rune Flot Led et 6 modèles Cressida en cordon Led pour un montant de 2 647, 20 € HT soit 3 176, 64 € TTC.

RESSOURCES HUMAINES :

1. Mise en place du Compte Epargne Temps (CET) :

Le conseil municipal a décidé d'autoriser le maire après avis favorable du comité technique à mettre en place le Compte Epargne Temps.

2. Remboursement des frais occasionnés par les déplacements des agents :

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de procéder au remboursement des frais occasionnés par les déplacements des agents de la collectivité.

3. Achat de cartes « Cadostore » pour les agents :

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser la maire à passer commander de cartes Cadostore d'une valeur de 150 euros à destination des agents de la collectivité.

4. Convention de gestion du contrat d'assurance statutaire du personnel avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Vienne (CDG 87) :

Le conseil municipal a décidé de demander au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Vienne d'assurer la mission de gestion du contrat d'assurance statutaire du personnel concernant le contrat conclu avec SOFAXIS/CNP.

INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES.

Travaux boulangerie : les travaux touchent à leur fin, Il restera quelques petits travaux à réaliser par nos soins avant l'emménagement des boulangers prévu en juillet.

Entretien des espaces verts de l'ODHAC : rappel de la convention passée entre la commune et l'ODHAC pour l'entretien des espaces verts.

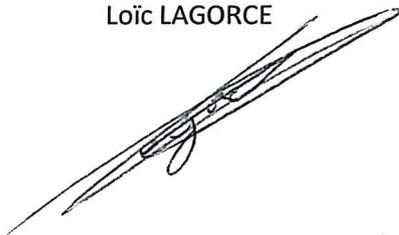
Salon de coiffure : Des personnes se montrent intéressées par la reprise du salon de coiffure.

Accueil du Pays du Haut Limousin : Brigitte POUJAUD relate le contenu de la réunion à laquelle elle a assisté concernant l'Accueil des nouveaux arrivants.

La séance est levée à 23 h 30.

Le secrétaire de séance,

Loïc LAGORCE



Le Maire,

Sophie DRIEUX



